

Réf: Dossier 270331

Avis de constitution

SOCIETE « GNAGAZA GROUP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON COOPEC ANANERAIE, Lot
2363, Ilot 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNAGAZA GROUP »

Objet : CONCESSIONNAIRES AUTO,
ENGINEERING,
VENTES DE PIECES AUTO ET ENGIN TOUT
GENRES,
IMPORT-EXPORT-INTERMEDIATION,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON COOPEC ANANERAIE,
Lot 2363, Ilot 82

Dirigeant(s) M GNAHORE GNAGAZA FREJUS DE DIEU

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06980 du 12/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86580/GTCA/RC/2023 du 12/12/2023

